

Contribution à l'Étude des Satyridae  
(Lépidoptères)

**Kanetisa circe Fabricius et la répartition de  
ses sous-espèces européennes et asiatiques**

(= *Satyrus circe* Fabricius  
= *Satyrus proserpina* Schiffermüller)

par G. VARIN

2<sup>e</sup> PARTIE

Dans notre bulletin de septembre-octobre 1962, je publiais la première partie de cet exposé en donnant la description de ce Satyre ainsi que ses habitudes et son aire de vol qui s'étend sur la presque totalité de l'Europe et en Asie Mineure. Je fis ensuite la description de ses sous-espèces françaises.

Dans cette deuxième partie je rappellerai ces dernières ainsi que leur répartition, car certaines volent également hors des frontières françaises.

**Kanetisa circe** Fab. Syst. Ent. p. 1495-1475.

Voici la description du type de *Kanetisa circe* :

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 32-35 mm ; femelle : longueur de l'aile antérieure : 37-39 mm. Dessus des ailes brun-noir. Au recto des ailes antérieures, les taches blanches sont bien marquées et se rejoignent presque. Aux postérieures, la bande médiane blanche présente des indentations sur le bord externe. Revers des ailes gris-noirâtre avec le lavis jaunâtre de la bande médiane peu prononcé.

La forme nominale vole en Allemagne, Suisse, Autriche, Italie septentrionale (montagnes), Bohême (Tchécoslovaquie), et en France dans les départements suivants : Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort, Doubs, Jura, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Haute-Marne, Rhone, Isère, Haute-Savoie et Savoie.

**Ssp. maladettæ** Varin. Bulletin de la Société Entomologique de Moulhouse, sept-oct. 1962, p. 68.

Cette sous-espèce, que j'ai décrite de France des départements de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales et de l'Arriège, vole également en Espagne sur le versant sud des Pyrénées, près de la frontière française ; je rappelle sa description :

Cette forme, qui vole dans la chaîne des Pyrénées et sur ses contreforts, est remarquable par le dimorphisme sexuel très accentué concernant l'envergure du mâle et de la femelle. En effet, les mâles sont relativement petits en regard à la taille des femelles qui peuvent atteindre presque la grandeur de celles de la ssp. *venefica*.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 34 mm, celle de la femelle : 39-42 mm. Dans les deux sexes, le dessus des ailes est brun-noir. La bande médiane blanche des ailes postérieures est plus large que chez *venefica*, et munie d'indentations très accentuées ; chez la femelle

cette même bande s'amincit très sensiblement vers la base de l'aile. Les dessins des revers sont contrastés, mais le lavis ocre est peu visible.

**Ssp. paralaeuca** Frühstorfer, Soc. Entom., XXIII - 75 (1908).

La sous-espèce *paralaeuca* vole en Espagne dans les provinces septentrionales jusque vers la limite de la Nouvelle Castille et au Portugal où elle est très abondante, en voici la description :

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 32-35 mm ; femelle : 36-38 mm. Le dessus des ailes du mâle est brun-noir. Au recto des ailes antérieures les taches blanches sont très détachées ; aux ailes postérieures la bande médiane blanche est largement dentée. Au revers des ailes postérieures la bande médiane blanche apparaît plutôt étroite, la bordure marginale violacée.

La femelle présente les mêmes caractères que le mâle avec les revers plus clairs et un reflet mordoré plus prononcé.

**Ssp. hispanica** Spuler, Schmett. Europ. I, p. 41 (1908).

C'est la sous-espèce de *K. circe* qui vole dans la moitié sud de l'Espagne et principalement en Andalousie.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 33-35 mm ; femelle : 35-37 mm. Le dessus des ailes du mâle est brun-noir. Au recto des ailes antérieures, les taches blanches sont généralement très réduites et bien séparées. Aux postérieures, la bande médiane blanche est plutôt étroite et dentée vers l'extérieur.

La femelle présente les mêmes caractères que le mâle, mais les taches des ailes antérieures sont plus grandes.

**Ssp. gabalæ** Gaillard : Alexanor, T. I, fasc. 4, p. 119 (1959).

Cette sous-espèce française vole dans les régions granitiques et sur les Causses du Massif Central, c'est une forme d'altitude. Voici sa répartition : départements : Gard (Causses), Ardèche (parties élevées), Causses de la Lozère, de l'Aveyron, du Lot, Cantal, Haute-Loire.

**Ssp. maga** Frühstorfer, Ent. Zeitsch. 22, p. 211 (1908).

La ssp. *maga* remplace *circe* dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France sauf dans le Massif Central où vole la ssp. *gabalæ*.

La ssp. *maga* vole dans les départements suivants : Indre-et-Loire, Indre, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Sarthe, Vendée où elle a été décrite, Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes.

**Ssp. venefica** Frhst., I, C. 22, p. 211 (1908).

C'est la plus grande des sous-espèces françaises de *K. circe*. Elle vole en France dans les départements du Var, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, d'où elle remonte le couloir rhodanien jusque dans la Drôme. On la retrouve sur la rive droite du Rhône dans les garrigues de l'Ardeche, du Gard et de l'Hérault. Enfin, la ssp. *venefica* vole en Italie sur la Riviera italienne.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 34-37 mm ; celle de la femelle 37-43 mm.

Dessus des ailes brun-noir très foncé, dans les deux sexes. Au recto des postérieures, la bande médiane blanche, pas très large en raison de la taille des spécimens, est garnie d'indentations très prononcées sur le bord externe, surtout chez les mâles, et cette bande s'amincit très sensiblement vers la base de l'aile.

Les revers des ailes sont très décorés de gris-brun d'où se détachent très nettement taches et bandes blanches, ces dernières agrémentées souvent de lavis ocre.

*Ssp. taleuda* Frhst. Ent. Zeitsch. 30, p. 99 (1917).

Cette forme décrite de Corse (France) vole également en Sardaigne et dans l'île d'Elbe (Italie). Voici sa description :

Mâle : longueur de l'aile antérieure 32-33 mm ; celle de la femelle : 37-39 mm.

Cette sous-espèce est donc de petite taille. Dans les deux sexes, le dessus des ailes est brun-noir foncé. Sur le dessus des ailes, aux antérieures, les taches se rejoignent, séparées seulement par le nerf blanc médiane des postérieures est étroite et finement dentelée sur le bord externe. Les revers des ailes sont d'une teinte foncée avec le lavis ocre plus ou moins apparent.

*Ssp. itala* Verity, Entom. Record 31, p. 129 (1919).

La sous-espèce *itala* qui vole en Italie centrale est dans l'ensemble presque aussi grande que la *ssp. venetica* de la Riviera ligure et d'une envergure presque égale à celle de la sous-espèce *illicebra* de Hongrie.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 33-35 mm ; celle de la femelle 38-41 mm. Recto des ailes brun-noir avec la série des taches blanches des antérieures presque confluentes et la bande blanche médiane des postérieures assez large et présentant plus ou moins des indentations sur les bords. Au revers, fond gris-violacé avec les taches blanches des antérieures bien élargies et la bande médiane blanche très apparente avec les bords diffus vers l'extérieur. Bordure marginale violacée très prononcée et lavis jaune peu visible. Femelle brun-noir un peu plus claire que le mâle avec les caractères semblables à celui-ci.

*Ssp. asperomontana* Stauder, Iris, 35, p. 28 (1921).

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 33-34 mm ; celle de la femelle : 38-41 mm.

Cette sous-espèce qui vole en Italie méridionale se distingue de la précédente par une envergure un peu plus réduite.

Le dessus des ailes dans les deux sexes est brun-noir. La bande médiane des ailes postérieures, sur le recto, est large. Le dessous des ailes est très foncé et fortement marbré.

*Ssp. berrami* Zobrys, Europ. 21, p. 107 (1927).

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 33-34 mm ; celle de la femelle : 38-40 mm. Cette forme de Sicile se rapproche très sensiblement de la *ssp. taleuda* de Corse et de Sardaigne, mais elle est dans l'ensemble d'une envergure plus grande et le dessus des ailes est d'un brun-noir plus profond.

*Ssp. illicebra* Frhst. Ent. Zeitschr. 22, p. 129 (1919). Hongrie.

C'est la plus grande des sous-espèces de *K. citrea* volant en Europe et en Asie Mineure.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 35-38 mm ; celle de la femelle : 40-44 mm.

Dessus brun-noir dans les deux sexes. Aux ailes antérieures, les taches blanches sont bien marquées et presque confluentes ; le caractère particulier, aussi bien chez le mâle que chez la femelle, c'est la bande médiane blanche des ailes postérieures qui est plus large

que celle des autres sous-espèces. Au revers des postérieures, les marbrures sont richement décorées de blanc.

Cette forme vole en Hongrie et en différentes régions de l'Allemagne bordant la Hongrie.

*Ssp. pannonia* Frhst., I. C. 30, p. 99 (1917).

Les mâles de cette sous-espèce apparaissent aussi grands que les exemplaires hongrois, la plupart des exemplaires italiens et ceux de la France méditerranéenne, mais les femelles sont en général plus petites.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 35-38 mm ; celle de la femelle : 39-42 mm.

Ce qui distingue cette sous-espèce, dans les deux sexes, c'est la disparition presque complète des trois taches blanches entourant l'ocelle apical des ailes antérieures sur le recto, rendant ainsi cet ocellé presque aveugle, et la réduction des autres taches blanches et qui se trouvent bien séparées.

Cette forme vole en Croatie (Yougoslavie).

*Ssp. latrasica* Varin nova.

Les *K. citrea* volant en Slovaquie (Tchécoslovaquie) se rapprochent de la forme typique de l'Europe centrale, mais les spécimens sont d'une envergure plus réduite :

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 31-33 mm ; celle de la femelle : 34-36 mm.

Dessus des ailes brun-noir pour le mâle, un peu plus clair pour la femelle, les taches blanches et la bande médiane blanche, caractères très voisins de la forme nominale. Au revers des ailes, dans les deux sexes, les taches blanches des antérieures paraissent plus grandes, et aux postérieures la bande médiane blanche est plus large.

En raison des caractères qui les différencient de ceux de la forme nominale et des sous-espèces voisines, je désigne sous le nom de *latrasica* *ssp. nova* les populations de *K. citrea* de Slovaquie, collection.

Allotype femelle : Kovakovské Kope, 5 juillet 1949, dans ma collection.

Paratypes dans ma collection et celle de M. J. Moucha de Prague.

Mon ami, M. Stempfler, de Paris, m'avait offert parmi d'autres Rhopalocères qu'il avait capturés en Grèce en 1962 un couple *K. citrea* Mon attention fut attirée par certains caractères que voici :

Dans les deux sexes, le dessus des ailes est d'une teinte brun-noir plus claire que celle des autres sous-espèces, les taches blanches antérieures, plutôt réduites, sont nettement séparées et à bords diffus. Aux postérieures, la bande médiane blanche est assez étroite et ses bords sont également diffus. Au revers des ailes les dessins sont d'apparence claire. J'ai cru bon de signaler la capture de ce couple de Grèce, mais il m'aurait fallu une série de cette forme pour en observer la constance des caractères.

*Ssp. venusta* Frhst., I. C. 22, page 212 (1909).

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 33-35 mm, celle de la femelle : 34-37 mm. Cette sous-espèce est une transition à la forme *cazira* d'Asie Mineure, mais les taches blanches

antérieures sont moins séparées, et aux postérieures la bande médiane blanche n'est pas aussi étroite. Montagnes du Caucase (Russie).

*Ssp. asiatica* Seitz, Horae, Sté Entom. 14, p. 276 (1878).

Cette sous-espèce vole dans les montagnes d'Asie Mineure où elle se trouve localisée par places.

Mâle : longueur de l'aile antérieure : 32-33 mm, celle de la femelle : 36-38 mm. Le dessus des ailes du mâle est brun foncé. Au recto séparées, la bande médiane blanche des postérieures est très étroite. Mêmes caractères pour la femelle.

\* \*

En terminant ce travail, j'adresse tous mes remerciements à mes collègues et au personnel du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, qui, par le matériel qu'ils m'ont offert ou remis en communication et les documents qu'ils m'ont communiqués, m'ont permis de conduire à bien ce travail.

G. VARIN

Vernantais (Jura)



# BULLETIN



Publication mensuelle

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1968

Président : E. KLINZIG

35, place de la Réunion

## de la Société Entomologique de Mulhouse

### Ichnéumonides non pétiolées inédites et révision partielle des genres

#### Phytodictus Grav. et Nelelia Gray (1)

par Jacques-F. AUBERT

1. *Zaephytus varipes* Grav. *meridionalis* ssp. n. — Indo, Impérial County on Cotton, Californie (U.S.A.) ♂ ♀ 6-VIII-1964, ♀, 2 ♂ IX-1965 (Kugler leg.) ; tous ces exemplaires appartiennent à une ssp. méridionale rufigisante typique : *rouge*, excepté la tête et le dessus des antennes qui sont noirs, et les palpes, la face inférieure des antennes, les tegulae, hanches, trochanters I-II, la base des tarses, la base et le milieu des tibia, qui sont blanchâtres.

2. *Dolichomitus kriebbaumeri* Schulz (= *subglabratus* Perk.) *conj.* Nov. Male nouveau. — Rome ♂ IV-1965 *e.l.* de *Melanophila picta* Pall. Vole également dans la forêt de Fontainebleau, la région d'Avignon *e.l.* d' *Anthaxia manca* F. sur Orme (Trocchi leg., Albert 1965, 8<sup>e</sup> série) et jusque en Egypte (Shauhar 1966). Décrit comme *Ephialtes*, placé à tort parmi les *Liotryphon* Ashm. (= *Apistophaltes* Seyr.) N° 46 dans ma révision des *Pimplinae* ouest-paléarctiques (1967), la présente espèce fait plutôt partie du genre *Dolichomitus* Smith par son tergite II pourvu de sillons obliques bien marqués. Le mâle encore inédit (Townes, Oehlke vid.) se reconnaît comme la ♀, à sa tête cubique, la dent inférieure de la mandibule plus longue que la supérieure, la présence d'une ligne jaune devant l'aile antérieure et l'extrémité des fémurs III noire. Ce mâle diffère toutefois de la ♀ par son clypeus armé d'une forte dent apicale médiane (cf. *Atractogaster semisculptus* Krb.), ses tegulae et la base des tibia III jaune pâle.

3. *Xorides* (*Gonophonus*) *coreyrensis* Krb. Mâle nouveau. — Shiraz Iran ♂ ♀ 1967, *e.l.* de *Osphranthera coeruleus* Redl., Coleoptère Cerambycidae sur Rosacée. Connue par le seul type de Corion, la présente espèce vole donc jusque en Iran ; la ♀ est décrite comme ayant l'abdomen entièrement noir ; toutefois, chez l'exemplaire de Shiraz, des taches rouges latérales s'observent au bord des tergites I-II. Le mâle, jusqu'ici inconnu, diffère précisément de la ♀ par ses tergites I-III *rouges*. Il se reconnaît par ailleurs à ses antennes plus longues très finement amincies à l'extrémité, avec les articles basiliaires du

Cotation 1968 : France 10 F, Etranger 13 F. — Retraites et étudiants demi-tarif. — Payable à Sté Entom. de Mulh., C.C.P. 1080-85 Strasbourg

Imprimerie de « L'Alsace », Mulhouse. — Dépôt légal No 1214, 4<sup>e</sup> trimestre 1968.

(1) Contribution à l'étude des Hyménoptères No 79 (voir No 68 dans cette même revue).